

**Objet : Soutien à un chantier de jeunes pour la restauration du château d'Arzeliers
(Commune de Laragne-Montéglin)**

La 1^{ère} Vice-présidente expose :

Le château d'Arzeliers, situé sur la commune de Laragne-Montéglin, est un des plus importants *castra* des Baronnies. Il fut en effet le siège d'une très importante seigneurie, possédée successivement par les Mison, les Mévouillon et, à la fin du Moyen Age, par les Grolée-Mévouillon sous la suzeraineté du roi-Dauphin. A la fin du XIV^e siècle, le château servit de quartier général à un capitaine qui pillait les campagnes environnantes avec sa « compagnie » et, à l'occasion des guerres de religion du XVI^e siècle, il fut, avec le village, en partie détruit. Au début du XVII^e siècle, Gaspard de Perrinet, seigneur d'Arzeliers, préféra abandonner le site pour reconstruire son château sur l'actuel site de Laragne.

Toutefois, le site et les vestiges d'Arzeliers constituent encore aujourd'hui un lieu de mémoire important pour les habitants de la région. Il est propriété de la commune de Laragne-Montéglin qui a souhaité engager des travaux de débroussaillments, de sécurisation et de consolidation des ruines qui subsistent (caves voûtées enterrées, ruine d'un rempart construit en galets du Buech, vestiges de l'église Saint-Michel).

Entre 2008 et 2010, la commune a fait appel pour ces travaux aux compétences du Club du Vieux Manoir qui y a organisé plusieurs chantiers de jeunes. Toutefois, la commune a souhaité donner une nouvelle impulsion à ce projet. Pour cela, elle s'est adressée à l'association des Amis de l'abbaye de Clausonne, située sur la commune du Saix pour le suivi et l'encadrement technique du chantier. Cette dernière s'est associée à une autre structure haut alpine, Villages des Jeunes – Solidarités Jeunesses, qui devrait assurer l'animation pédagogique et la promotion du chantier auprès des jeunes sur le plan national et international.

Ces travaux seront conduits par des jeunes, guidés par un ouvrier du patrimoine qualifié, et ils travailleront sous le contrôle direct d'un architecte DPLG de Laragne-Montéglin. Le Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes, l'Architecte en chef des Bâtiments de France pour le département des Hautes-Alpes, ainsi que le Service Régional de l'Archéologie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur seront consultés préalablement au lancement du chantier.

La commune de Laragne-Montéglin sollicite un partenariat du SMBP. Il apparaît que, dans le cadre des actions de préservation et de valorisation des patrimoines bâtis et paysagers, prévues dans la Charte du futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales (mesure I-3-2), le SMBP s'est explicitement engagé à soutenir des actions de préservation du château d'Arzeliers. Par ailleurs, cette action correspond à un autre objectif de la Charte destiné à « soutenir des actions culturelles par et pour les jeunes » (mesure III-3-3).

Aussi,

- Vu le projet de préservation des ruines du château d'Arzeliers pour l'année 2013 présenté par la commune de Laragne-Montéglin et l'association des Amis de l'abbaye de Clausonne, qui reste à faire valider par les services de l'Etat,
- Vu les mesures I-3-2 et III-3-3 de la Charte du futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales,

La 1^{ère} Vice-présidente demande au Bureau de proposer au prochain Comité Syndical d'octroyer une aide de 500 euros à la commune de Laragne-Montéglin, conformément à sa demande et ce afin de mener à bien le programme prévu pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la proposition de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Décide** de proposer au prochain Comité Syndical l'attribution de la subvention demandée

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU